

**GRAND PRIX VALDYS  
MULTI50**



DU 28 AOÛT AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2019  
Classe Multi50  
Organisé par la Société des Régates de Douarnenez  
RSO 4  
**AVIS DE COURSE**

## **1. ORGANISATION**

L'épreuve « Grand Prix Valdys Multi50 » est organisée par la Société des Régates de Douarnenez du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre 2019, en partenariat avec la Classe Multi50, sous l'égide de la FFVoile.

## **2. RÈGLES**

La course sera régie par :

- les règles telles que définies dans, les Règles de la Course à la Voile (RCV), 2017 -2020 ;
- les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » ;
- les règlements fédéraux et les règles de la Classe Multi50 2019
- les règlements spéciaux Offshore 2019 (RSO) catégorie 4
- le règlement pour prévenir les abordages en mer RIPAM (COLREG) et en particulier la partie B, section II du RIPAM (IRPCAS) quand elle remplace les règles du Chapitre 2 des RCV ;

## **3. PUBLICITÉ**

Les bateaux arborant de la publicité individuelle pendant la course, devront présenter à l'autorité organisatrice sa carte publicité 2019 délivrée par la FFVoile. Les bateaux doivent arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice (AO). Si cette règle est enfreinte, la Règlementation World Mailing 20.9.2 s'applique.

## **4. INSCRIPTION & ADMISSIBILITÉ**

La régates est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale et avec les règles de la Classe Multi50.

Ouverture des inscriptions est prévue le **29 juillet 2019**. Le bulletin d'inscription se trouve en annexe de cet avis de course.

Les Multi50 sont dispensés de frais d'inscription. Un chèque de caution de 500 € à l'ordre de la **SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE DOUARNENEZ** est à adresser avec le bulletin d'inscription. Ce chèque sera encaissé en cas d'absence du bateau (sauf cas de force majeure). Le bulletin d'inscription, complété, signé et accompagné du chèque de caution de 500 € est à adresser par la poste **avant le dimanche 18 août 2019** (cachet de la poste faisant fois) à : **SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE DOUARNENEZ - 59 quai de l'Yser - 29100 DOUARNENEZ**

L'inscription d'un bateau sera confirmée au plus tard la veille de la première course une fois que son équipage fixe aura accompli l'intégralité des formalités d'inscription.

## **5. CONTRÔLES SÉCURITÉ**

L'armement des bateaux devra répondre aux exigences de la Classe Multi50 à la date de départ de la 1<sup>ère</sup> course et être en règle avec leur autorité nationale.

## **6. EQUIPAGE & OBLIGATIONS**



### 6.1 Équipage :

Les **courses en baie** se courent en équipage de 5 personnes, skipper compris. Chaque bateau devra être en conformité avec l'ensemble des règles auquel il est soumis par rapport au nombre de personnes embarquées.

Chaque membre de "**l'équipage**" doit être en possession d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an à la date du départ de la course.

### 6.2 Invités :

En plus de **l'équipage** de 5 personnes, le skipper s'engage à accueillir à bord deux invités de l'organisation Grand Prix Valdys Multi50.

Une fois à bord ces invités sont sous la responsabilité du chef de bord.

Les personnes **invitées** embarquées devront posséder une licence Club FFVoile 2019 ou une licence journalière (validité 1 jour) FFVoile 2019 ou temporaire (validité 4 jours) FFVoile 2019.

Elles devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.

Les mineurs ne sont pas acceptés.

L'embarquement des invités reste à la discrétion des skippers, qui sont seuls responsables de leur équipage. En cas de force majeure (conditions météo ou conditions de mer, risque important, avarie, etc....), un skipper pourra refuser d'embarquer des invités. Sa décision devra être motivée auprès de l'organisateur et de la Classe Multi50.

## **7. PARCOURS**

Les parcours seront de types construits, côtiers.

La zone de course sera définie dans les IC, disponible le **26 août 2019**.

## **8. PROGRAMME**

Les bateaux et au moins un représentant par bateau devront être à disposition de l'organisation, bateau amarré dans le port de Tréboul à Douarnenez, au plus tard le **mardi 27 août 2019 à 12h00**.

Le programme peut être modifié au plus tard la veille de chaque course à 20h.

Date	Quoi ?	Heure
Lundi 26 août	Accueil des Multi50 au ponton à Douarnenez - Port de plaisance de Tréboul Chaîne d'inscriptions	14h – 18H
Mardi 27 août	Accueil des Multi50 au ponton à Douarnenez - Port de plaisance de Tréboul Chaîne d'inscriptions Pot d'accueil des équipages	10h/12h & 14h18h

		19h
Mercredi 28 août	Briefing des équipages au Yacht Club Valdys 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, 1 <sup>ère</sup> course et course(s) à suivre	9h 11h
Jeudi 29 août	Jour Off pour les équipages Course de kartings prévue par Valdys Resort	
Vendredi 30 août	Briefing des équipages au Yacht Club Valdys 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, 1 <sup>ère</sup> course du jour et course(s) à suivre Dîner des équipages & des bénévoles	9h 11h 19h
Samedi 31 août	Briefing des équipages au Yacht Club Valdys 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, 1 <sup>ère</sup> course du jour et course(s) à suivre	9h 11h
	Soirée de clôture et remise des prix	19h
Dimanche 1 <sup>er</sup> septembre	Postlogue du Grand Prix Valdys Multi50	

## **9. CLASSEMENTS**

Le système de points à minima s'applique.

### **Classements journaliers :**

- Les courses côtières courues donneront lieu à un classement journalier.
- L'ensemble des «Runs» couru donnera lieu à un classement journalier, le bateau réalisant le meilleur temps de la journée sur la distance sera déclaré vainqueur, le deuxième meilleur temps deuxième, etc...

Les courses côtières ainsi que les parcours construits ont un coefficient de 1. Les « Runs » ont un coefficient de 0,5.

### **Classements Généraux :**

Il y aura un classement général effectué par addition des points obtenus lors :

- de chaque classement journalier des «Runs»
- de chaque classement journalier des courses en baie
- les courses courues le 1<sup>er</sup> septembre lors du postlogue ne comptent pas dans le classement général
- aucune course ne sera retirée.

### **Classement Postlogue :**

Les courses courues lors du Postlogue donneront lieu à un classement Postlogue. Ce classement ne compte pas dans le classement général du Grand Prix Valdys Multi50.

## **10.PRIX**

Des lots ou prix pourront être remis aux participants à discrétion de l'autorité organisatrice.

## **11. ASSURANCE**

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 3 millions d'Euros pour la compétition.

## **12. UTILISATION DES DROITS**

En application de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités sportives, modifiée par la loi n° 2003-708 du 1<sup>er</sup> août 2003, il est rappelé que l'inscription de chaque concurrent à la course « Grand Prix Valdys Multi50 » implique que son image et son nom, l'image de son bateau, celles de ses sponsors puissent être utilisées par l'organisateur pour communiquer et/ou valoriser la course et ce, sur tout territoire et tout support sans limite de durée dans le temps.

## **13. RESPONSABILITÉ**

Les concurrents participent à l'épreuve à leurs risques et périls et sous leur responsabilité à tous les effets.

**En tenant compte de ses connaissances, des équipements dont il dispose, des conditions météorologiques, etc. Il appartient à chaque concurrent de juger de l'opportunité de prendre ou de ne pas prendre le départ de l'épreuve et de l'arrêter ou de la continuer.**

## **14. PLACES AU PORT**

Les bateaux concurrents disposeront d'emplacements au port de Tréboul à Douarnenez. Ils pourront être amarrés gratuitement à partir du lundi 26 août 2019.

Les concurrents doivent prévenir Lomano Takasi de leur arrivée 24h à l'avance par tél 06 59 21 97 94 ou mail [takasilomano@gmail.com](mailto:takasilomano@gmail.com)

**SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE DOUARNENEZ  
59 QUAI DE L'YSER  
29100 DOUARNENEZ**

**Président du Comité de Course  
Didier COZIC – 06 15 24 89 36**